

ENQUÊTE MOBILITÉ CÔTE D'AZUR EST VAR

2022||2023



© Mouvement Peuplénet

Dites-nous comment vous vous déplacez !

De septembre 2022 à mars 2023, une grande enquête a lieu pour recenser vos pratiques de déplacements sur le territoire. Vous avez été tiré au sort pour y participer.



ENQUÊTE MOBILITÉ CÔTE D'AZUR EST VAR

2022||2023

Engagée en partenariat avec l'État, l'Enquête Mobilité concerne la totalité des communes du Département des Alpes-Maritimes, élargi à la Principauté de Monaco et aux territoires limitrophes de 32 communes de l'Est Varois.



Réalisée environ tous les 10 ans, l'enquête fournit une base de données actualisée, fiable et complète de vos habitudes, besoins et attentes en matière de déplacements. Des informations indispensables pour améliorer les transports publics, l'accès aux modes actifs, la circulation, le stationnement...

Répondre à l'enquête permet d'obtenir une photographie précise de vos comportements quotidiens de mobilité et de leur évolution dans le temps. Plus de 20 800 personnes seront interrogées.



Comment est-elle réalisée ?

Des enquêteurs du bureau d'études ALYCE vous contacteront pour prendre rendez-vous, soit en se rendant à votre domicile, soit par téléphone. **Au moment de sa visite, l'enquêteur est tenu de présenter sa carte professionnelle.**

Un questionnaire administré **en face-à-face à votre domicile ou par téléphone** vous permettra de décrire vos déplacements quotidiens pour avoir une idée précise de votre utilisation des différents modes (bus, voiture, train, tram, vélo, marche, moto et même trottinette). Vous serez aussi amenés à donner votre avis sur les moyens de transport existants sur le territoire. Tous les trajets, modes et motifs de déplacements de tous les membres de votre ménage âgés de plus de 5 ans, un jour de semaine, seront recensés.

Simultanément à cette enquête, certaines personnes volontaires de plus de 15 ans pourront décrire leurs déplacements du week-end lors d'une enquête téléphonique. Elles seront également invitées à s'exprimer via un questionnaire en ligne sur leur usage des modes actifs (marche, vélo, trottinette...).

Le questionnaire n'est-il pas indiscret ?



Dans le cadre de cette enquête d'intérêt public, la confidentialité des renseignements communiqués est strictement garantie et anonyme, conformément au Règlement Général sur la Protection des Données. Votre témoignage nous intéresse d'un point de vue purement statistique. Il nous permettra d'avoir une connaissance plus fine des besoins en mobilité sur le territoire dans l'objectif d'aboutir à des actions concrètes.

Pour plus d'infos :
enquete-mobilite-cote-azur-est-var.fr

